

# Rapport du Comité central pour 1882/1883

Autor(en): **Soret, L.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **66 (1883)**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## I.

### **Rapport du Comité central**

*pour 1882/1883.*

---

La marche de la Société depuis la réunion de Linthal a été tout à fait normale et le Comité n'a eu à s'occuper d'aucune question extraordinaire.

Le Compte rendu de M. le Dr. Custer, notre Questeur, fera connaître notre position financière avec quelque détail. En résumé le solde du Compte général s'élevait à Fr. 5303. 73 au 30 Juin dernier tandis qu'il n'était que de Fr. 4242. 79 au 30 Juin 1882. Il y a donc une amélioration dont nous pouvons nous rejouir. Cependant, nous devons le dire, ce résultat provient en partie de circonstances accidentelles, et nous avons à prévoir de fortes dépenses dans l'avenir. En particulier, la publication de nos Mémoires, qui constitue l'un des objets les plus importants que notre Société puisse se proposer, a repris une activité plus grande, des matériaux nombreux ont été présentés à la Commission et il est fort à désirer qu'elle ne soit pas arrêtée par l'exiguité de nos ressources. Dans ce but nous recommandons aux Sections cantonales de chercher à recruter de nouveaux membres de la Société centrale et de nouveaux souscripteurs à nos Mémoires.

Le Bibliothécaire dans son Rapport bisannuel qui sera présenté tout à l'heure, conclut par la demande d'un crédit supplémentaire de Fr. 100 pour chacune des années 1883 et 1884; l'allocation annuelle totale serait

donc portée de Fr. 600 à Fr. 700. — Après examen de la question, le Comité central appuie cette demande.

La Confédération nous a alloué pour 1883, comme par le passé, des Crédits de

Fr. 15000 pour la Commission géodésique,

Fr. 15000 » » » géologique.

Nous en avons demandé le renouvellement pour l'année 1884.

Les Rapports de ces deux Commissions feront connaître la marche de leurs travaux.

Nous avons à proposer à l'Assemblée la ratification du choix de deux Membres pour remplir dans la Commission géodésique les places laissées vacantes par le départ de M. le Col. Dumur et par le décès de M. le Prof. E. Plantamour. Sur le préavis de la Commission, le Comité central propose pour ces fonctions M. le Col. Lochmann, Chef du Bureau topographique fédéral, et M. le Col. E. Gautier, Directeur de l'Observatoire de Genève.

En ce qui concerne, non pas précisément la Commission géologique, mais un point qui se rattache aux objets dont elle s'occupe, nous avons à mentionner le fait suivant:

Le bloc erratique de la moraine de Monthey qui nous avait été donné par M. Breganti en 1869 (voir Actes de Frauenfeld 1871, p. 93) avait été dédié par nous à notre Collègue vénéré le Prof. Bernard Studer. Pendant notre session de Bex nous avons été le reconnaître et le baptiser solennellement du nom de notre doyen (Actes de Bex 1877, p. 360). Mais une erreur avait été commise à cette occasion et l'inscription commémorative fut gravée par le sculpteur sur un autre bloc qui ne nous appartenait pas et qui tomba sous le ciseau des graniteurs. L'erreur ayant été reconnue et notre pro-

priété vérifiée, nous avons constaté que notre bloc était intact et nous avons fait graver sur le granit l'inscription suivante :

## A BERNARD STUDER

LA SOC. HELV. SC. NAT. 1877

DON BREGANTI 1869.

Notre Collègue M. le Prof. *H. Dufour*, de Lausanne, et M. le Directeur *C. Rosset*, de Bex, ont bien voulu se charger de procéder à cette rectification.

Le Rapport de la Commission de la fondation *Schläfli* ne donne lieu à aucune explication: le Comité central propose simplement l'adoption de ses conclusions.

La Commission des Tremblements de terre demande qu'une somme de fr. 250 lui soit allouée pour l'exercice courant, et elle propose qu'il lui soit adjoint deux nouveaux membres, MM. les Prof. *Hess*, à Frauenfeld, et *Früh*, à Trogen. Les conclusions sont appuyées par le Comité central.

L'année dernière la Société a voté un crédit de fr. 300 pour les frais de l'Exposition nationale. Il sera donné lecture d'un Rapport de M. le Prof. *Fritz Burckhardt* sur ce sujet. Nous proposons que des remerciements lui soient votés ainsi qu'à M. *Billwiller* qui l'a activement secondé dans son mandat.

Il nous reste à rendre compte de l'emploi qui a été fait d'une somme de fr. 340 environ, don de M. *Meuricoffre*, à affecter comme subside à des personnes se rendant à Naples pour travailler dans le laboratoire zoologique du Prof. *Dohrn*. Sur le préavis de la Commission fédérale qui a pris récemment la direction de ce qui concerne la table réservée à la Suisse dans ce laboratoire, le Comité central a alloué, à titre de subside,

fr. 170 à M. *Steck* et fr. 170 à M. *Keller* qui ont occupé ou occuperont cette table dans le courant de l'année. La somme provenant de la générosité de M. *Meuricoffre* se trouve donc épuisée, et ce poste cessera désormais de figurer dans les Comptes de la Société.

*Au nom du Comité central,*

Le Président:

**L. Soret.**